



## Grand Port Maritime de Rouen

---  
P.GABET, Directeur du Port

### AVIS A LA NAVIGATION n° 2020 / 148

---  
**PORT DE ROUEN**  
---

---  
**Commune de Dieppedalle**  
---

---  
**Poste navires SOUFFLET SOCOMAC 1**  
**PK 249.500 – rive droite**  
---

#### Travaux de rempiètement du poste navires

Des travaux importants de modernisation du poste navires SOUFFLET-SOCOMAC 1 vont débuter par voie nautique (battage de pieux, de palplanches, pose de rails, pose de plateformes, de bouliers,...), au **PK 249.500, rive droite** :

Début des travaux : à compter du **lundi 12 octobre 2020**

Durée prévue : **3 mois**

Horaires de travail : **journées ouvrables (de 06h00 à 22h00)**

Moyens nautiques : **Ponton-grue « OUISTREHAM »** (60 m x 22 m) sur **lignes de mouillage** avec ancrs à l'extérieur du chenal de navigation côté rive droite (poste SOUFFLET à c du 26.10.20)

**Ponton-grue « HARDOY »** (31 m x 15 m) sur ligne de mouillage avec ancrs à l'extérieur du chenal, côté rive droite.

**Ponton de transport « BK 57 » (30 m x 8 m) et barge « MOLITG » (39 m x 5 m)** à couple des pontons « OUISTREHAM » ou « HARDOY »

**Pousseur « METEOR »** (21 m x 7,70 m) : qui assurera les mouvements de tous les engins. Il est équipé AIS et veillera la VHF sur **canal 73**.

**Embarcations légères « T-PUNCH » et « GUIRIDEN »**

- **CHENAL** : Lors des phases de travail avec ponton « OUISTREHAM » ou « HARDOY » et ponton BK à couple, **le chenal de navigation sera engagé d'environ 10 mètres côté rive droite.**
- En dehors des périodes de travail, ces moyens nautiques seront stationnés soit au poste SOUFFLET, soit au quai de l'Ouest (QW) bassin Saint-Gervais.
- Des allers-retours du ponton « BK 57 » et de la barge « MOLITG » auront lieu entre le quai de Grand-Couronne/Moulineaux (QGCM) où est stocké du matériel de construction et le poste SOUFFLET navires. Ils seront convoyés par le pousseur « METEOR »
- Les pontons et le pousseur « METEOR » seront éclairés de nuit.

Il est demandé aux usagers de la voie d'eau de s'annoncer en arrivant au droit du chantier, de naviguer avec précaution, de modérer leur vitesse et de **passer bien au large des engins.**

Rouen, le jeudi 08 octobre 2020.  
Pour le Directeur du Port,  
Le Commandant de Port,  
P.BONNEL